



Nantes, le 11 mars 2016

Direction générale territoires
Délégation Nantes
Service aménagement
Voies Navigables

Affaire suivie par :
Philippe JAHAN

Tél. 02 40 13 11 20

RIVIERE ERDRE

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil départemental de Loire-Atlantique
Service Aménagement – Unité voies navigables

EMPLACEMENT : La Gandonniere – La Chapelle/Erdre

DATE : A partir de ce jour

FAIT A SIGNALER : Arbres dangereux en rive

Les usagers de l'Erdre sont informés que suite aux tempêtes de la fin février, des arbres menacent de tomber au niveau des berges du site de la Gandonnière sur la commune de la Chapelle-sur-Erdre.

La commune a pris des mesures conservatoires pour empêcher l'accès à la zone terrestre, mais la chute des arbres présente également un risque potentiel pour les bateaux naviguant à proximité de cette berge.

Les usagers sont donc invités à ne pas naviguer aux abords des berges de la Gandonnière au droit de l'avenue du manoir jusqu'à l'abattage des éléments dangereux.

P/o le Président du Conseil départemental
Le Chef du service aménagement

Pascal MACE